



CENTRE DE FORMATION
AUX METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION,
DU SECOURISME ET DE LA PREVENTION



CERTIFIÉ QUALIOPi & LABÉLLISÉ CERTIF' RÉGION
Actions de formation
Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Dossier d'inscription PSE1-PSE2

Nous vous recevons sur rendez-vous uniquement.

MUC FORMATION : Mme EL MELAYAH Cindy

cindy.elmelayah@mucformation.fr

LA FORMATION

Formation continue PSE1-PSE2 : MUC FORMATION / FNMNS

Lieu :

MUC Formation, Complexe Sportif Albert Batteux, François Joseph Gossec, 34070 Montpellier

9h00-13h00 et 14h00-18h00

MONTANT DE LA FORMATION :

70€ + 12€ d'adhésion : Chèque à l'ordre du MUC OMNISPORT ou par virement





**CENTRE DE FORMATION
AUX METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION,
DU SECOURISME ET DE LA PREVENTION**



CERTIFIÉ QUALIOP1 & LABÉLLISÉ CERTIF' RÉGION
*Actions de formation
Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience*

DOSSIER D'INSCRIPTION

PHOTO
OBLIGA
TOIRE

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom _____

Sexe : M F Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Département de naissance : /__ /__ /

Nationalité : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code Postal _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail _____ @ _____

**DESIRE M'INSCRIRE A LA FORMATION conduite par le MUC Formation pour l'accès au diplôme:
Formation continue PSE1-PSE2 du :.....**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature



Les pièces à joindre (tout dossier incomplet sera refusé) :

1- A l'inscription :

- Le dossier d'inscription complet et dûment renseigné
- Une photocopie de votre carte d'identité et de votre diplôme initial PSE1 et PSE2 (si recyclage du PSE2).**
- Une enveloppe A4 et un timbre 20 g



CONDITIONS D'ANNULATION et DE REMBOURSEMENT

1. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-20 du code de la consommation, dans le cadre d'un paiement en ligne, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de sept (7) jours.

2. Désistement – Annulation

En cas d'annulation de votre part, y compris pour raisons médicales, il sera retenu :

- Plus de 15 jours avant le début de la formation : 20,00 €
- Moins de 15 jours avant le début de la formation : 35,00 €
- Moins de 7 jours avant le début de la formation : l'intégralité.

Dès le démarrage de la formation :

En cas d'abandon pour raison médicale, celui-ci devra être justifié par un certificat médical. Un montant de 30,00 € sera retenu.

En cas d'abandon en cours de formation, pour convenance personnelle, aucun remboursement ne pourra intervenir.

Le remboursement des frais d'adhésion au MUC Omnisports ne pourra se faire qu'en cas d'annulation avant le démarrage de la formation.

3. Annulation du fait du MUC

Le MUC se réserve le droit d'annuler la programmation d'une session de formation par manque d'effectif ou cas de force majeure. Les stagiaires seront immédiatement informés et un report de l'inscription sur une autre session sera proposé. Si cette solution ne convient pas au stagiaire, les sommes versées seront restituées, déduction faite des éventuels frais bancaires en cas de paiement en plusieurs fois (cf. conditions de paiement proposées).

4. Frais de recouvrement

En cas de recours contentieux pour le recouvrement des factures impayées, il sera perçu des frais forfaitaires de dossier de 30,00 €, additionné des frais de procédure éventuels.

5. Divers

Pour tout autre cas qui n'aurait pas été prévu par les présentes conditions, le MUC se réserve le droit de statuer au cas par cas.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à, le.....

Signature du stagiaire :

Signature du représentant légal (si mineur) :

